



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

questions écrites

Question écrite n° 83262

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le fait que sa question écrite n° 72268 du 9 août 2005 concernant le seuil d'effectif très élevé fixé par certains maires de communes de plus de 3 500 habitants pour que les conseillers municipaux d'opposition puissent créer un groupe politique n'a toujours pas obtenu de réponse, c'est-à-dire cinq mois après qu'elle a été posée. Elle s'étonne tout particulièrement de ce retard important et elle souhaiterait qu'il lui indique les raisons d'une telle carence.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83262

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2006, page 440